



INSCRIPTION FORMATIONS 2018

Nom **Prénom**

N° ADELI ou N° RPPS

Adresse professionnelle

Téléphone professionnel

Téléphone

Courriel

(merci d'écrire TRES lisiblement l'adresse électronique)

Type d'exercice : Libéral salarié mixte

Adhérent(e) à la FOF Non Oui au

(indiquez votre syndicat régional FOF)

Je désire m'inscrire à la / aux formation(s) suivante(s) :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Je déclare avoir pris connaissance des conditions d'annulation notées page n°10 du programme (cochez la case)

Suite de l'inscription au verso

Veillez joindre le règlement TOTAL DE CHAQUE FORMATION choisie en 1 chèque de 55 euros et le complément en 1 ou 2 chèques supplémentaires, portant la même date,

**libellés à l'ordre de la FOF PARIS NORD DE FRANCE,
adressé au : 45 avenue de la Division Leclerc - 93350 LE BOURGET
accompagné du bulletin d'inscription complété.**

L'inscription est effective à réception du règlement total.

Le premier chèque sera débité au début de la formation.

Conditions générales d'annulation :

- **Nous nous réservons le droit d'annuler la formation 1 mois avant la date prévue s'il n'y a pas un nombre suffisant de personnes inscrites. Vous recevrez un mail pour vous en informer puis l'intégralité de vos chèques.**
- **Si désistement de votre part plus de 30 jours avant le début de la session : une retenue de 55 euros sera effectuée pour frais de dossier.**
 - **Si désistement de votre part moins de 30 jours avant le début de la session : aucun remboursement ne sera effectué sauf cas de force majeure (toute demande sera étudiée de manière spécifique en envoyant un courrier postal et un justificatif adressé au conseil d'administration qui statuera).**

Des Formations DPC

Notre organisme est agréé par l'ANPC pour 2018.

Possibilité de s'inscrire auprès de l'ANDPC uniquement avant le début des formations dans le cadre de votre crédit formation.

Vous pouvez vous rendre sur www.mondpc.fr

Par ailleurs vous trouverez sur notre blog fofparisnordefrance.wordpress.com des informations pratiques pour vous inscrire.

Cette année aucune des formations proposées dans ce programme n'est prise en charge par le FIF-PL

Le tarif adhérent est réservé exclusivement aux orthophonistes à jour de leur cotisation à la FOF en 2018 et qui s'inscrivent individuellement.

Ce tarif ne peut pas s'appliquer en cas de prise en charge par l'employeur ou ANDPC.